



**Ministère de l'Economie, des Finances
et du Plan de la République du Sénégal**



**atelier de partage d'expériences et d'échanges sur les
politiques fiscales pour la mobilisation
des ressources intérieures**

1^{er} - 4 décembre 2015, Dakar (Sénégal)

NOTE DE PRESENTATION

La réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) nécessitera au moins 1500 milliards de dollars US par an de fonds publics supplémentaires par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement. Comment ce besoin additionnel de ressources pourra-t-il être financé ? L'augmentation de l'aide publique au développement, la coopération Sud-Sud et les prélèvements globaux de solidarité seront essentiels, et les fonds non-concessionnels et privés auront un rôle complémentaire à jouer. Toutefois, si l'on considère que les pays en développement ont financé les OMD sur leurs propres ressources budgétaires à hauteur de près de 80%, le principal enjeu pour la réalisation des ODD sera le doublement de leurs recettes budgétaires.

Bien conscient de cet enjeu, le Réseau des ministres des finances des pays à faible revenu de la Francophonie a réagi dès 2013 aux propositions du G20 et de l'OCDE de s'attaquer aux problèmes d'évasion et de fraude fiscales des entreprises et des particuliers par les initiatives contre l'érosion de la base fiscale et les transferts de bénéfices (BEPS) et en faveur de l'échange automatique de renseignements à des fins fiscales (AEOI). Ils ont salué ces initiatives mais aussi constaté leurs faiblesses et insuffisances au regard des difficultés qu'ils rencontrent pour accroître leurs recettes fiscales. En 2014, les ministres ont décidé de lancer une étude pour examiner de manière plus large les politiques de mobilisation des recettes budgétaires dans les pays membres du réseau, et identifier les principaux moyens de renforcer ces politiques, ainsi que leurs besoins d'appui.

La mobilisation des ressources publiques intérieures est depuis devenue une question centrale pour le financement du développement. Elle a fait l'objet de nombreux débats dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale d'Addis-Abeba sur le financement du développement et lors des négociations concernant le nouveau programme de développement pour l'après 2015. Au-delà de la révision des règles du système fiscal international, d'abord discutée au sein de l'OCDE, c'est l'ensemble des règles fiscales nationales, régionales et internationales qui sont aujourd'hui réévaluées et réexaminées au sein des différentes institutions qui traitent de ces questions. Il est important que les pays en développement les plus vulnérables puissent contribuer à ces travaux pour

que les programmes d'appui qui leur sont destinés puissent réellement répondre à leurs besoins prioritaires.

Les résultats de l'étude lancée au sein du réseau prennent dans ce contexte un reflet particulier. Présentés en avril dans le cadre de la réunion du réseau des experts des finances, puis aux ministres lors de leur réunion du 8 octobre 2015 à Lima, dans le cadre des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, ils ont reçu un écho positif. Il faut toutefois aller plus loin pour que cette étude puisse apporter une contribution positive aux débats sur les moyens à mettre en œuvre pour aider les pays en développement à mobiliser plus de recettes publiques et financer les ODD.

Objectifs de l'atelier

L'atelier a pour objectif de discuter plus en détail les résultats de l'étude avec les conseillers et hauts cadres des ministères des finances concernés par la définition et la mise en œuvre des politiques fiscales et de s'accorder sur les principales mesures à prendre, ainsi que sur les besoins prioritaires d'appui pour les mettre en œuvre. Leurs constats seront partagés avec les principales institutions chargées d'appuyer les pays en matière de définition et de mise en œuvre des politiques fiscales et de contribuer à l'élaboration des standards internationaux dans ce domaine.

Les différentes sessions de l'atelier se pencheront sur les thèmes suivants :

- les résultats de l'étude, afin de situer les politiques dans un contexte global et de prendre connaissance des constats et propositions issus de l'étude aux plans national, régional et international ; le reste de l'atelier permettra de confirmer, corriger ou compléter ces premières propositions et recommandations ;
- l'analyse des succès et lacunes en matière d'augmentation des recettes, de leur composition et de leur progressivité, incluant un examen de la productivité et de l'incidence des impôts, de la structure des impôts directs, indirects et des impôts fonciers et sur les gains en capital ;
- les perspectives en matière de taxation des entreprises, incluant des discussions sur la fiscalisation des secteurs clés (mines, pétrole, pêche, tourisme, finance), et sur les mesures clés telles que les audits et la réduction des exonérations fiscales ;
- les perspectives en matière de réforme des règles fiscales internationales et régionales, ainsi que les actions possibles pour participer aux initiatives en cours, changer et renégocier ces règles.

Sur chaque grand thème, les participants chercheront à identifier :

- les principales mesures à prendre pour accroître leurs recettes d'une manière progressive ;
- les obstacles auxquels ils sont confrontés et les bons outils et mesures pour lever ces obstacles ;
- les besoins et les réponses attendues en termes d'appui pour mettre en œuvre ces mesures.

Méthode pédagogique

Cet atelier se veut avant tout un atelier de réflexion fondé sur le partage d'expériences et de connaissances. Dans cette perspective, il donnera prioritairement la parole aux participants. L'animateur aura principalement pour rôle de diriger les discussions, présenter et organiser les séances de travail.

Chaque session fera l'objet d'une ou plusieurs présentations d'experts des institutions ou des pays, qui permettront de mettre en évidence des expériences, analyses ou mesures de politiques pertinentes pour les participants. Elles seront suivies d'une période d'échanges entre participants et panélistes. A l'issue de chaque grand bloc de sessions, les participants se réuniront en groupes de travail pour définir les mesures et besoins prioritaires sur les questions traitées.

En fin d'atelier, l'ensemble des recommandations de groupes seront réunies et consolidées par grandes thématiques en vue de présenter les résultats de leurs travaux aux institutions et d'échanger sur la manière dont celles-ci pourront les appuyer.

Les participants pourront par ailleurs valider, lors de la présentation des résultats de l'étude, les descriptions et données de l'étude concernant la fiscalité dans leur pays. A cette fin, ils pourront renseigner le tableau ci-joint avec des données sur la composition détaillée de leurs recettes pour l'année la plus récente disponible, et apporter une copie des Codes nationaux des impôts et des investissements, ainsi que d'autres études relatives à la politique fiscale nationale (par exemple sur les dépenses fiscales ou sur l'incidence des impôts).

Profil des participants

Cet atelier concerne principalement les responsables de la définition et de la mise en œuvre des politiques fiscales : conseillers techniques des ministres, directeurs généraux ou directeurs des impôts ou des agences de mobilisation des recettes.

Il est prévu que chaque pays soit représenté par un binôme composé d'un haut cadre de l'administration fiscale (niveau de DG ou directeur) et d'un conseiller ministériel plus spécifiquement chargé des questions de politique fiscale.

Animation

L'animateur principal de l'atelier sera M. Matthew Martin, Directeur de Development Finance International (DFI). Les présentateurs des institutions proviendront des principales institutions internationales impliquées dans l'appui aux pays pour la définition des politiques fiscales, disposant d'une expertise en matière de fiscalité dans les pays francophones.

Les groupes de travail seront modérés par des représentants d'institutions non bailleurs de fonds.

Aspects organisationnels

L'atelier aura lieu à l'hôtel Novotel de Dakar où seront également hébergés les participants :

Hôtel Novotel
Avenue Abdoulaye Fadiga
18524 DAKAR - SENEGAL
Tel (+221)33/8496161 - Fax (+221)33/8238929
Courriel : dakar.reservation@accor.com

Les intervenants et participants prenant en charge leur participation pourront être hébergés à l'hôtel Novotel de Dakar au prix négocié par l'OIF. Pour cela, en informer l'OIF le plus rapidement possible par courriel à laurence.arnould@francophonie.org.

Aspects financiers

Cet atelier est une activité du Réseau des ministres et experts des finances des pays à faible revenu de la Francophonie, soutenue par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

A ce titre, **l'Organisation internationale de la Francophonie prendra en charge** les frais globaux d'organisation de l'atelier ainsi que **les frais de séjour des participants des pays membres du réseau** (hébergement, restauration et menues dépenses).

Les frais de transport restent à la charge des pays. Pour faciliter la participation des pays les plus éloignés du lieu de réalisation de l'atelier, ceux-ci pourront toutefois bénéficier d'un appui de l'OIF à hauteur maximale de 1000,00 à 1 500,00 euros en fonction des pays¹, **sur remise sur place au représentant de l'OIF des éléments suivants :**

- **l'original de la facture d'achat acquittée ;**
- **l'original (ou une copie) du billet ;**
- **l'original (ou une copie) des cartes d'embarquement du trajet aller².**

¹ Remboursement à hauteur maximale de 1500,00 euros pour le Laos, le Cambodge, le Vanuatu, et Haïti ; et à hauteur maximale de 1000,00 euros pour Madagascar et les Comores.

² Le remboursement ne sera possible que sur place au détenteur du titre de transport. Les pays dont les participants n'auront pas remis les justificatifs demandés sur place ne pourront prétendre à aucun remboursement ultérieur du montant prévu, car aucun virement de sera possible pour effectuer ces remboursements.